

Projet d'Education Artistique et Culturelle #2021-2022
Dossier documentaire



***Au loup !
La Bête du Gévaudan***

Ce dossier documentaire a pour objectif de proposer des points d'éclairage et des clés de compréhension aux enseignants désireux de mettre en œuvre dans leur classe le projet E.A.C. ***Au loup !***

L'ensemble des documents conservés aux Archives départementales du Puy-de-Dôme sont commentés et permettent aux professeurs de s'approprier les sources en lien avec l'affaire de la Bête du Gévaudan.

SOMMAIRE

<u>L'histoire de l'affaire de la Bête du Gévaudan</u>	<u>p. 2</u>
<u>Éléments de contexte</u>	<u>p. 8</u>
<u>Les attaques et les blessures</u>	<u>p. 14</u>
<u>Les protagonistes</u>	<u>p. 21</u>
<u>Loup ou pas loup ? Bête ou pas bête?</u>	<u>p. 22</u>
<u>Attraper la Bête</u>	<u>p. 34</u>
<u>Pour aller plus loin, quelques références</u>	<u>p. 42</u>
<u>Propositions de pistes pédagogiques</u>	<u>p. 43</u>



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Les différentes péripéties de l'histoire

Petit résumé de l'histoire

La Bête du Gévaudan est un animal à l'origine d'une série d'attaques survenues entre le 30 juin 1764 et le 19 juin 1767.

Des dizaines d'attaques, souvent mortelles (selon les sources, entre 80 et 124), se produisent dans le nord du Gévaudan (qui correspond globalement au département actuel de la Lozère), dans le sud-est de l'actuel Cantal ; quelques cas sont signalés dans le nord du Vivarais (Ardèche), et le sud du Velay (Haute-Loire).

Après les premières attaques, la rumeur enfle. *Le Courrier d'Avignon*, puis *La Gazette de France*, et mêmes certaines gazettes internationales s'emparent de l'affaire.

À l'époque, deux animaux sont soupçonnés d'être la Bête. Le premier est un grand loup tué par François Antoine, porte-arquebuse du roi de France, sur le domaine de l'abbaye royale des Chazes en septembre 1765. Le loup, empaillé, est présenté à Versailles ; le roi, ainsi que les journaux, se désintéressent alors de l'affaire. Mais les attaques se poursuivent et d'autres morts sont à déplorer. En juin 1767, Jean Chastel, paysan originaire de La Besseyre-Saint-Mary, tue le second animal, identifié comme un loup ou un canidé ressemblant à un loup. Une fois l'animal tué, plus aucune attaque mortelle de la Bête n'est signalée dans la province.

D'un simple fait divers, la renommée de la Bête du Gévaudan a dépassé rapidement les limites de la région jusqu'à Versailles, au point de mobiliser de nombreuses troupes royales. Toutes sortes de rumeurs et croyances ont vu le jour jusqu'à aujourd'hui. Un loup, un animal exotique, un loup-garou, une sorcière, ou un tueur en série ? Animal dressé pour tuer ? Châtiment divin ?

Plusieurs ouvrages et articles évoquent l'œuvre d'un tueur en série, parfois imaginé en dresseur de fauves (parfois identifié au comte de Morangiès ou à un fils de Jean Chastel). Or, aucun document ne permet de conclure à une implication humaine.

De nos jours, l'identité du ou des canidé(s) responsable(s) de ces attaques fait toujours l'objet de débats.

Les premiers cas en Gévaudan

Au début de l'été 1764, une jeune femme, vachère, rentre au village près de Langogne (Lozère) en affirmant avoir été attaquée par une « bête ». Défendue par ses bœufs, elle s'en tire avec des blessures sans gravité et des habits déchirés. Le 30 juin, Jeanne Boulet, âgée de quatorze ans, est tuée au village des Hubacs dans la paroisse de Saint-Étienne-de-Lugdarès en Vivarais (Lozère), près de Langogne. C'est la première victime officielle de la Bête, qui est enterrée « sans sacrements », n'ayant pu se confesser avant sa mort.

Sur le registre paroissial, la consignation de sa mort par le curé de la paroisse porte mention qu'elle a été victime de « la bête féroce ». Peut-on en conclure que d'autres attaques ont eu lieu et que la jeune vachère n'est pas la première victime, mais seulement la première



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Les différentes péripéties de l'histoire

déclarée ? Une deuxième victime est rapportée le 8 août. Âgée de 14 ans, elle demeure au hameau de Masméjean, paroisse de Puy-Laurent (Lozère). Les suivantes, dès la fin du mois d'août, et au cours du mois de septembre, meurent près la forêt de Mercoire (aussi en Lozère). Étienne Lafont, syndic du diocèse de Mende, envoie des chasseurs de Mende, dirigés par le sieur Mercier, afin de venir en aide aux chasses qui se mettaient peu à peu en place à proximité de Langogne. Cependant, ces chasses se soldent par des échecs. Le comte de Montcan, gouverneur de la province, donne l'ordre au capitaine Duhamel, stationné à Langogne avec les soldats du régiment, de mener des opérations de chasse contre la Bête.

Duhamel et le régiment de Clermont-Prince

À partir du 15 septembre, Duhamel et ses troupes du régiment de Clermont-Prince débutent la chasse avec des paysans armés pour les aider.

Mais les nombreuses battues menées aux alentours de la forêt de Mercoire se soldent encore par un échec. Jamais la Bête n'est aperçue. Peut-être effrayée par les chasses, la Bête quitte cette zone et remonte vers le nord. On signale des attaques dans la Margeride et l'Aubrac en octobre.

Le 7 octobre, une jeune fille est tuée au village d'Apcher (Lozère), et sa tête n'aurait été retrouvée que plusieurs jours plus tard. Le lendemain, un garçon vacher est attaqué à proximité de La Fage-Montivernoux (Lozère). Le même jour, la Bête attaque un autre vacher quelques kilomètres plus loin, près de Prinsuéjols. Le jeune garçon se réfugie parmi ses vaches, qui repoussent la Bête. La battue organisée le lendemain est une nouvelle fois un échec. Le mois d'octobre 1764 voit encore les attaques de la Bête se multiplier dont celle qui coûte la vie à Marie Solinhac, attaquée au Brouilhet, sur la commune des Hermaux (Lozère).

Le 2 novembre, le capitaine Duhamel et ses hommes quittent Langogne pour s'installer à Saint-Chély-d'Apcher. Mais devant le manque de résultat des chasses menées jusqu'à présent, les États de Languedoc se réunissent le 15 décembre, et promettent une prime de 2 000 livres à celui qui tuera la Bête. Cinq nouvelles personnes meurent après une attaque attribuée à la Bête durant ce mois de décembre.

Le « mandement de l'évêque de Mende »

Le 31 décembre 1764, l'évêque de Mende, Gabriel-Florent de Choiseul-Beaupré, également comte de Gévaudan, lance un appel aux prières et à la pénitence. C'est le « mandement de l'évêque de Mende ». Tous les prêtres du diocèse doivent le lire à leurs fidèles. Dans ce texte, l'évêque désigne la Bête comme un fléau envoyé par Dieu pour punir les hommes de leurs péchés. Des prières de 40 heures doivent être récitées durant trois dimanches consécutifs.

Mais la Bête continue son massacre. Durant les mois de janvier et février 1765, les chasses du régiment de troupes légères de Clermont-Prince conduit par Duhamel sont infructueuses.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Les différentes péripéties de l'histoire

Le 12 janvier, la Bête s'attaque à sept enfants du Villaret, paroisse de Chanaleilles (Haute-Loire). Depuis les attaques de la Bête, il est recommandé de ne pas envoyer seuls les enfants garder les troupeaux. S'attaquant au groupe d'enfants du Villaret, elle dévore la joue d'un des jeunes garçons puis revient, saisissant le bras de Joseph Panafieu, elle l'emporte avec elle. La Bête est rejointe par les enfants qui tentent de secourir leur compagnon à l'aide de leurs bâtons. Plusieurs hommes alertés par les cris des enfants accourent, la Bête s'enfuit alors dans un bois voisin.

Les d'Enneval

Le conseiller du roi Louis XV, Clément Charles François de L'Averdy, envoie sur place un chasseur normand, le grand louvetier Jean Charles Marc Antoine Vaumesle d'Enneval. Réputé meilleur chasseur de loups du royaume, d'Enneval arrive le 17 février 1765 à Clermont-Ferrand, accompagné de son fils. Au début du mois de mars, ils s'installent en Gévaudan.

Le 14 mars vers midi, Jeanne Marlet, femme de Pierre Jouve, domiciliée au mas de la Vessière, sur la paroisse de Saint-Alban (Lozère), se tient devant sa maison avec trois de ses enfants. Alertée par un bruit, elle s'aperçoit que sa fille de 9 ans, tenant le plus jeune des garçons, vient d'être saisie par la Bête. Jeanne Jouve se jette sur la Bête et parvient à lui faire lâcher prise. La Bête se jette alors sur l'autre garçon, Jean-Pierre, âgé de 6 ans, qu'elle emporte. Jeanne Jouve, griffée et mordue à plusieurs reprises, se bat avec la Bête. Les deux aînés Jouve parviennent à libérer leur frère cadet et mettent la Bête en fuite. Hélas, Jean-Pierre succombera à ses blessures cinq jours plus tard. Dès leur arrivée en Gévaudan, les d'Enneval revendiquent l'exclusivité des chasses. Ils obtiennent le renvoi du capitaine Duhamel.

Cependant, les d'Enneval tardent à lancer de grandes chasses. Leur objectif est de rabattre la Bête vers Prunières et les bois appartenant au comte de Morangiès. Mais la Bête parvient à s'échapper sans que les chasseurs aient pu tirer.

En ce mois d'avril 1765, l'histoire de la Bête se répand dans toute l'Europe. L'évêque et les intendants d'Auvergne et du Languedoc reçoivent de nombreux courriers proposant des méthodes pour venir à bout de la Bête..

Le 1^{er} mai, la Bête se trouve à proximité du bois de la Rechauve, entre Le Malzieu (Lozère) et Saint-Alban. Alors qu'elle s'apprête à attaquer un jeune berger, un homme l'aperçoit depuis la fenêtre de sa maison, et prévient ses deux frères.

La Bête reçoit deux coups de fusil, mais elle parvient à s'échapper, blessée au cou. Prévenu, d'Enneval se rend le lendemain sur place et poursuit sa trace, accompagné d'une vingtaine d'hommes. Mais l'annonce de la mort d'une femme, tuée dans l'après-midi par l'animal sur la paroisse de Venteuges, prouve que les blessures n'ont pas été fatales.

Le lendemain de cette chasse, le marquis Pierre-Charles de Morangiès écrit au syndic Étienne Lafont pour se plaindre des d'Enneval. Le 18 mai, Morangiès adresse une nouvelle lettre de plainte à Lafont, alors que les chasses des d'Enneval sont toujours infructueuses.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Les différentes péripéties de l'histoire

François Antoine

Le 8 juin, sur ordre du roi, François Antoine, porte-arquebuse de sa majesté, quitte Paris pour le Gévaudan.

Il est accompagné de son plus jeune fils, Robert François Antoine de Beauterne, de huit capitaines de la garde royale, de six garde-chasses, d'un domestique et de deux valets de limiers. Il s'installe au Malzieu le 22 juin. Pour Antoine, la Bête n'est rien d'autre qu'un loup. Le porte-arquebuse ne parvient cependant pas immédiatement à débusquer l'animal.

Le dimanche 11 août, Marie-Jeanne Vallet, servante du curé de Paulhac (Cantal), âgée d'environ 20 ans, emprunte, en compagnie d'autres paysannes, une passerelle pour franchir un petit cours d'eau où elles sont attaquées par la Bête. Celle-ci se jette sur Marie-Jeanne. Cette dernière arrive alors à lui planter sa lance dans le poitrail. La Bête tombe dans la rivière et disparaît dans le bois. Antoine se rend alors sur les lieux pour constater que la lance est effectivement couverte de sang, et que les traces retrouvées sont similaires à celle de la Bête.

L'emprisonnement des Chastel

Quelques jours plus tard, le 16 août, une chasse générale est organisée dans le bois de Montchauvet. Jean Chastel et ses deux fils, Pierre et Jean-Antoine, y participent. Deux des gardes de François Antoine leur demandent leur avis sur le terrain, craignant de s'engager à cheval dans un couloir herbeux entre deux bois. Les Chastel les assurent de la sûreté du sol, mais le cheval d'un des chasseurs s'embourbe pendant que les Chastel s'amusent de la situation. S'ensuit une empoignade. Les gardes battent en retraite et vont faire leur rapport à leur commandant.

François Antoine fait incarcérer les Chastel en la prison de Saugues (Haute-Loire).

Le loup des Chazes

Vers le 20 septembre, Antoine est averti qu'un loup pouvant correspondre à la Bête, rôde près du bois des dames de l'abbaye des Chazes, près de Saint-Julien-des-Chazes (Haute-Loire). Il décide de s'y rendre et débusque l'animal. Il tire, la bête tombe, se relève, et se jette sur lui. Le garde Rinchar, qui se trouve à proximité, tire à son tour et abat l'animal. Selon le procès-verbal dressé par François Antoine, cet animal est un gros loup d'un poids de 130 livres.

Ils le transportent alors à Saugues où il est disséqué par le sieur Boulanger, chirurgien de la ville. Selon ce même procès-verbal, plusieurs témoins (dont Marie-Jeanne Vallet et sa sœur) confirment qu'il s'agit bien là de la Bête qui les a attaqués. Le fils Antoine de Beauterne charge l'animal sur son cheval et prend la route vers Paris. À Saint-Flour, il le montre à M. de Montluc, puis arrive à Clermont-Ferrand où il le fait naturaliser. Le 27 septembre, Antoine de Beauterne



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Les différentes péripéties de l'histoire

Antoine de Beauterne quitte Clermont avec l'animal et arrive à Versailles le 1^{er} octobre. La bête est alors exposée dans les Jardins du Roi à Versailles. Pendant ce temps, François Antoine continue de chasser dans les bois proches de l'abbaye royale des Chazes, où une louve et ses petits ont été signalés. Le dernier de ces louveteaux est abattu le 19 octobre. François Antoine et ses assistants quittent le pays le 3 novembre.

Officiellement, la Bête du Gévaudan a été tuée par le porte-arquebuse du roi, François Antoine. En 1770, il obtient l'autorisation de faire représenter dans ses armes un loup mourant, symbolisant la Bête.

Les nouvelles attaques

Le mois de novembre se déroule sans qu'aucune attaque ne soit signalée.

Mais rapidement, une rumeur fait état d'attaques commises par la Bête dans les environs de Saugues et Lorcières (Cantal). Le 1^{er} janvier 1766, M. de Montluc, dans une lettre à l'intendant d'Auvergne, semble persuadé du retour de l'animal féroce. Ce dernier alerte le roi, mais ce dernier ne veut plus entendre parler de cette Bête que son porte-arquebuse est censé avoir tuée.

Les attaques se multiplient durant ce mois de mars. Le 24 mars, les États du Gévaudan se tiennent en la ville de Marvejols. Étienne Lafont et le jeune marquis d'Apcher préconisent d'empoisonner des cadavres de chiens et de les déposer aux passages habituels de la Bête. La Bête semble s'être fixée dans la région des monts Mouchet, Grand et Chauvet, distants d'environ 15 kilomètres.

La Bête continue ses attaques durant toute cette année 1766, mais elle semble plus prudente. C'est en tout cas ce qui est écrit dans les diverses correspondances, comme celles du chanoine Ollier, curé de Lorcières, au syndic Étienne Lafont.

La Bête de Chastel

Au printemps 1767, on assiste à une recrudescence des attaques. Le 18 juin, il est rapporté au marquis d'Apcher que, la veille, la Bête a été vue dans les paroisses de Nozeyrolles (Haute-Loire). Une attaque meurtrière sur Jeanne Bastide, âgée de 19 ans, au village de Lesbinières est rapportée. Le marquis décide de mener une battue dans cette région, sur le mont Mouchet, dans le bois de la Ténazeyre, le 19 juin. Il est accompagné de quelques volontaires, dont Jean Chastel, réputé excellent chasseur.

Chastel a chargé son fusil d'une balle et de cinq chevrotines. Il abat un animal de grande taille, ressemblant à un loup, au lieu-dit la Sogne d'Auvers (Haute-Loire). Le 25 juin, soit 8 jours après que Jean Chastel a abattu la Bête, une louve qui l'accompagnait, selon plusieurs témoignages, est tuée à La Besseyre-Saint-Mary (Haute-Loire) par le sieur Jean Terrisse, chasseur de



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Les différentes péripéties de l'histoire

Monseigneur de la Tour d'Auvergne.

Jean Chastel et Jean Terrisse reçoivent 78 livres de récompense, somme considérée par plusieurs auteurs comme dérisoire, voire comme une marque de défiance envers Chastel en raison de l'épisode du boubier. Celui-ci, revendiquant la prime de 6 000 livres promise par Louis XV le 4 février 1765 sur le compte de la généralité d'Auvergne, obtient 1 500 livres, soit « l'équivalent de 150 prises de loups ordinaires », ce qui correspond, comme le souligne l'historien Jean-Marc Moriceau, à cinq années de revenus d'un ouvrier agricole.

Le destin de la Bête

Le corps de l'animal est porté au château de Besque (Haute-Loire), à côté de Charraix, résidence du marquis d'Apcher. Le notaire Marin établit un rapport très précis sur les dimensions de l'animal ; il est accompagné du chirurgien de Saugues, le sieur Boulanger, et de son fils, ainsi que d'Agulhon de la Mothe, médecin. La Bête est ensuite empaillée par Boulanger, et exposée au château de Besque.

Le marquis d'Apcher charge alors un domestique, le dénommé Gilbert, de l'emporter à Versailles pour la montrer au roi.

Selon une tradition orale rapportée par l'abbé Pourcher, Jean Chastel aurait été également du voyage pour présenter la Bête à la Cour, mais le roi Louis XV l'aurait dédaigneusement chassé en raison de la puanteur dégagée par la charogne empaillée. Or le témoignage du domestique du marquis d'Apcher, recueilli en 1809, remet en cause cette version :

« Le roi se trouvait pour lors à Compiègne et, d'après la nouvelle qu'on lui apprenait, il donna ordre à M. de Buffon de visiter et d'examiner cet animal. Ce naturaliste, malgré le délabrement où l'avaient réduit les vers et la chute de tous les poils, suite des chaleurs de la fin de juillet et du commencement d'août, malgré encore la mauvaise odeur qu'il répandait, après un examen sérieux, jugea que ce n'était qu'un gros loup [...] Dès que M. de Buffon eut fait l'examen de cette bête, Gibert se hâta de la faire enterrer à cause de sa grande puanteur et il dit en avoir été tellement incommodé qu'il en fut malade à garder le lit pendant plus de 15 jours à Paris. Il se ressentit de cette maladie plus de 6 ans et il attribua même à cette mauvaise odeur qu'il respira pendant si longtemps la mauvaise santé dont il a toujours joui depuis cette époque ».

Il en ressort que Jean Chastel n'a pas accompagné Gibert à Paris. De même, le domestique n'a jamais présenté la charogne à la cour de Louis XV. Enfin, Buffon n'a laissé aucun document à ce sujet. Loin d'avoir été conservée dans les collections du Jardin du Roi à Paris ou ensevelie à Marly ou Versailles, la dépouille de la Bête a probablement été enterrée quelque part dans l'ancien hôtel de la Rochefoucault.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Éléments de contexte

Document n°1

Lettre de M. Marie, subdélégué à Langeac à M. de Ballainvilliers, intendant d'Auvergne (24 décembre 1764). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1731

La Bête feroce, dont on a tant parlé, depuis si long temps,
a qui a fait tant de ravages, dans le Vivarais, et dans le Gévaudan
n'auroit point encore paru dans cette province, si ce n'est les mêmes
désordres, Mais elle s'en mentit le 15 du present mois
de décembre, dans la paroisse de Vedrènes St Loup, l'ancien
subdélégué de St-flour, elle a enlevé une fille de l'âge
d'environ 30 ans, suivant différents rapports, qui m'ont été faits,
Ce Ministre s'en est réfugié dans les forêts de M. le comte de
Lutens d'Auvergne, situées sur les Montagnes de Margerides,
Je ne doute pas, que M. de Montluc, votre subdélégué à St-flour
ne vous en aye informé avec plus de précision, et sans plus tarder
que je ne le suis, de la paroisse de Vedrènes St Loup, qui n'auroit
pas manqué de vous en dire les éclaircissements plus circonstanciés;



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Éléments de contexte

Transcription du document n°1

La bête féroce dont a tant parlé depuis si longtemps et qui a fait tant de ravages dans le Vivaretz et dans le Gévaudan n'avoit point encore paru dans cette province pour y causer les mêmes désordres. Mais elle s'est montrée le samedi 15 du présent mois de décembre dans la paroisse de Védrines-Saint-Loup, élection et subdélégation de Saint-Flour. Elle a égorgé une fille de l'âge d'environ 30 ans. Suivant différents rapports qui m'en ont été faits, le monstre s'est réfugié dans les forêts de M. le comte de La Tour d'Auvergne scittuées sur les montagnes de Margeride. Je ne doute pas que M. de Monluc votre subdélégué de Saint-Flour ne vous en aye informé avec plus de précisions estant plus voisin que je ne suis de la paroisse de Védrines-Saint-Loup qui n'aura pas manqué de prendre des éclaircissements plus circonstanciés.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Éléments de contexte

Clés de compréhension

● Orthographe

<i>bette</i>	> <i>bête</i>
<i>samedy</i>	> <i>samedi</i>
<i>scittuées</i>	> <i>situées</i>
<i>aye</i>	> <i>aie</i>
<i>estant</i>	> <i>étant</i>

Éléments d'explication

Quelques auteurs majeurs du XVIII^e siècle.

Beaumarchais, Diderot, Rousseau, Voltaire, Choderlos De Laclos, Montesquieu.

La langue française acquiert un statut officiel définitif par l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, qui impose le français comme langue du droit et de l'administration. Le droit doit être écrit en français et non plus en latin. Dans le sud du royaume, cette mesure porte le coup de grâce à l'usage juridique et administratif de l'occitan, qui était déjà en recul depuis deux siècles. Avec l'imprimerie et son besoin de codification, les grammairiens et les linguistes prennent de l'importance. Le premier *Dictionnaire françois-latin*, celui de Robert Estienne, est publié en 1539. En 1635, l'Académie française est créée.

Une grammaire destinée à faciliter l'apprentissage des structures de la langue est mise en place. La grammaire scolaire se préoccupe également de l'orthographe. Les règles concernant « la manière d'écrire correctement tous les mots » d'une langue font leur apparition.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Éléments de contexte

Clés de compréhension

● Vocabulaire des lieux

paroisse, élection et subdélégation, subdélégué, intendant d'Auvergne, Vivaretz, Gévaudan, Védrine-Saint-Loup, Saint-Flour

Éléments d'explication

L'absolutisme au XVIII^e siècle et la structure administrative de la France.

L'absolutisme s'est établi progressivement dans le royaume. Avec le règne de Louis XIV (1643-1715), il trouve son expression la plus aboutie. Louis XV (1715-1774) perpétue ce modèle. Le roi tient son pouvoir de Dieu légitimé par la cérémonie du sacre à Reims qui fait de lui « l'oint du Seigneur ». Sa personne est donc sacrée. Il dispose de la totalité des pouvoirs : exécutif, législatif, judiciaire. Pour l'aider à gouverner, il se fait assister par des conseils et des ministres. En province, le roi s'appuie sur les intendants. Nommés par le roi, ils ont de larges pouvoirs (police, justice et finances). Chargés d'informer le roi de ce qui se passe dans le royaume de France, on dit qu'ils sont le « roi présent dans la province ».

Les ressorts géographiques de l'intendance d'Auvergne.

À la tête de la généralité de Riom en Auvergne est placé un intendant de justice, finances et police qui réside à Clermont. Il dispose de bureaux dirigés par un secrétaire d'intendance. La généralité comprenait environ un millier de paroisses réparties en 7 élections, dont 3 en Haute-Auvergne (Aurillac, Mauriac et Saint-Flour), chaque élection comprend des subdélégations, avec à leur tête les subdélégués, hommes de loi ou magistrats. Le subdélégué est la personne qui aide l'intendant à administrer une généralité.

Les victimes de la Bête sont principalement situées dans le pays du Gévaudan, dont les limites sont sensiblement les mêmes que celles du département de la Lozère. Mais elle a également fait des ravages dans la Haute-Auvergne (Cantal), le Velay (Haute-Loire) et le Rouergue (Aveyron). Si l'on considère le découpage administratif actuel, la Bête aurait fait plus de 80 victimes dans la région Auvergne (actuelle région Auvergne-Rhône-Alpes) et plus de 70 dans le Languedoc-Roussillon (actuelle région Occitanie). La Lozère est particulièrement touchée. Les cantons de Saugues, de Pinols et du Malzieu sont ceux où l'on recense le plus de victimes. La Bête sévit dans l'est du Gévaudan, avant de migrer vers la Margeride où elle circule principalement.

Les agressions commises en Haute-Auvergne impliquent forcément l'intervention des pouvoirs qui administrent alors cette province, et expliquent la présence de dossiers consacrés à cette affaire dans le fonds de l'intendance d'Auvergne des Archives départementales du Puy-de-Dôme.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Éléments de contexte

Document n°2

Lettre de M. Marie, subdélégué à Langeac à M. de Ballainvilliers (15 mai 1765).
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1733

J'ay l'honneur de vous Informer que le Samedi onze du present
 Entours les 2 ou 3 heures du soir, quatre petits garçons du Village
 d'auvers, parois de Nozerolles, l'imbrigue du Gévaudan, gardants
 les vaches dans le bois de la tenezeyre, proche de leur village
 dont le plus vieux de l'age de 14 ans, les autres trois de 10 à 12 ans
 ont été attaqués par la bête feroce, le plus grand garçon, qui
 avoit un batton assès long, au bout duquel estoit une bayonnette
 fut fort courageux pour se deffendre, les autres petits camarades,
 l'un des quels fut poursuivi par la bête, qui commençoit à le
 prendre par les habits, mais le plus grand porta sur la bête
 plusieurs coups de sa bayonnette, la faisant bleuler, l'un
 autre des petits encouragé par la hardiesse du plus grand
 ayant un batton à la main, luy porta un coup sur le
 museau, qui la fit fortement courir, c'est l'expression de les jeunes
 enfants, luy près le coup, la bête se sauva dans le bois,
 les quatre petits garçons furent ainsi delivrés, et ne l'on

● Orthographe

avoit	> avait
un batton assès long	> un bâton assez long
estoit une bayonnette	> était une baïonnette
deffendre	> défendre
commençoit	> commençait
luy	> lui
le museau	> le museau
ainsy	> ainsi
entour	> aux alentours

● Les lieux

Auvers
Nozerolles



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Éléments de contexte

Clés de compréhension

Transcription du document n°2

J'ay l'honneur de vous informer que le samedi onze du présent, entour les 2 à 3 heures du soir, quatre petits garçons du village d'Auvers, paroisse de Nozerolles, limitrophe du Gévaudan, gardant les vaches dans le bois de la Tenezeyre proche de leur village, dont le plus vieux de l'âge de 14 ans et les autres trois de 10 à 12 ans, ont été attaqués par la bête féroce. Le plus grand garçon, qui avoit un batton assés long au bout duquel estoit une bayonnette, fut fort courageux pour se deffendre et ses petits camarades, l'un desquels fut poursuivi par la bête qui commençoit à le prendre par les habits. Mais le plus grand porta sur la bête plusieurs coups de sa bayonnette la faisant reculer, et un autre des petits, encouragé par la hardiesse du plus grand, ayant un batton à la main, luy en porta un coup sur le muzeau qui la fit fortement tousser, c'est l'expression de ces jeunes enfants - et après ce coup la bête se sauva dans bois. Les quatre petits garçons en furent ainsy délivrés [...].

Éléments d'explication

*Pourquoi les enfants et les jeunes filles sont-ils les principales victimes ?
La France rurale du XVIII^e siècle et le travail.*

Plus de 90% de la population du royaume vit à la campagne au XVIII^e siècle et l'agriculture n'a connu que quelques progrès. Elle reste majoritairement fixée dans un système seigneurial pesant et un communautarisme rural sclérosé.

La Bête s'attaque plus fréquemment aux enfants et adolescents qu'aux adultes. En effet, ce sont les plus jeunes qui sont chargés de mener les troupeaux en pâture et de les surveiller. Les loups attaquent fréquemment les troupeaux de vaches ou de brebis pour se nourrir. Seuls et un peu à l'écart des habitations, les bergers sont donc plus exposés aux attaques des loups. Les enfants et les jeunes adolescentes sont plus vulnérables en cas d'attaque.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Les attaques et les blessures

Document n°3

Lettre de M. de Ballainvilliers au comte de Saint-Florentin et au contrôleur général des finances (14 mars 1765). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1733

M. Le comte de Saint-Florentin
M. le Contrôleur Général
M.

J'ai vu dit être instruit que la Bête
forcée par le y de unois dans cette
Province, elle y a vuore le même
jour une fille de 25 ans au près de
Artaud de Ligonis a deux lieues
de Florac; cette fille fut surprise
par cette bête qui étoit en embuscade
elle lui reprit la tête du corps qu'elle
a emporté. M. de Lamoignon doit
immédiatement chercher dans les ransons
et espérer que avec les soins qu'il se
donne on parviendra à détruire
cet animal.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Les attaques et les blessures

Transcription du document n°3

Monsieur, Je viens d'être instruit que la bête féroce a paru le 9 de ce mois dans cette province. Elle y a dévoré le même jour une fille de 25 ans auprès du château de Ligonès, à deux lieues de Saint-Flour. Cette fille fut surprise par cette bête qui étoit en embuscade. Elle luy sépara la tête du corps qu'elle a emporté.

M. d'Enneval doit incessamment chasser dans ces cantons et j'espère qu'avec les soins qu'il se donne on parviendra à détruire cet animal.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Les attaques et les blessures

Document n°4

Lettre de M. d'Enneval à M. de Ballainvilliers (24 juin 1765). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1734

Il nous est venu comme vous savez messieurs
antoin, ils furent hier présents à un
bataillon d'environ quarante paroisses ou l'on
ne fit rien venir, la bête a encore donné
des marques de sa rage le vingt et un passé
elle commença par égorger un jeune
garçon d'environ quinze ans, et luy rongea
tout le corps. De là elle fut attaquée une
petite fille de dix à douze ans l'importa
par le bras assez loing mais un garçon de
quinze ans la vint secourir et fit sauter
bête au col avec sa bajonnette qui cependant
ne se trouva point teinte de sang de là elle
alla couper le col à une fille d'environ

quarante et cinq ans et luy arracha un bras
qu'on ne peut retrouver, je fait garder ces deux
cadavres jour et nuit par des tirants mais
elle ny est plus revenue que je sache, nos
messieurs de parisi sont allés à saquer ou
je conte les rejoindre et aux environs de
uantange ou tous ces delordres sont arrivés
dans le même jour et sur la même paroisse
et en peu de temps. j'ay l'honneur d'être
ainsy que mon fils avec beaucoup de respect

Monsieur
not respectt silous
plais à tous vos
Messieurs et dames

Votre très humble
et très obéissant
serviteur
Denneval

à Malzieux le 24 juin 1765



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Les attaques et les blessures

Transcription du document n°4

Monsieur, Il nous est venu, comme vous sçavés, messieurs Antoine. Ils furent hier présents à une battue d'environ quarante paroisses où l'on ne fit rien remuer. La beste a encore donné des marques de sa rage le vingt et un passé. Elle commença par égorger un jeune garçon d'environ quinze ans et luy rongea tout le corps. De là elle fut attaquer une petite fille de dix à douze ans, l'emporta par le bras assés loing mais un garçon de quinze ans la vint secourir et frappa cette beste au col avec sa bayonette qui cependant ne se trouva point teinte de sang. De là, elle alla couper le col à une fille d'environ quarante et cinq ans et luy arracha un bras qu'on n'a pu retrouver. Je fais garder ces deux cadavres jour et nuit par des tireurs mais elle n'y est pas revenue que je sache. Nos messieurs de Paris sont allés à Saugues où je conte les rejoindre et aux environs de Ventueuges où tous ces désordres sont arrivés dans le mesme jour et sur la mesme paroisse et en peu de temps. J'ay l'honneur d'estre, ainsy que mon fils, avec beaucoup de respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. À Malzieux le 24 juin 1765.

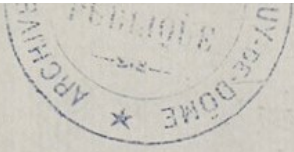


Au loup ! La Bête du Gévaudan

Les attaques et les blessures

Document n°5

Lettre de M. d'Enneval à M. de Ballainvilliers (7 avril 1765). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1732



Monseigneur

Vous auez sans doute été instruit des
meurtres et attaques que fait de temps en
temps la maudite bête, elle a enlevé
et devoré une fille d'environ treize ans
le troisiéme a Borgonios proche St Alban
le lendemain un des piqueurs la trouva
revenue dans les bois de morangies, nous nûmes
pas le temps de l'enveloper quelle estoit déjà
sortie les chiens la suivirent, elle passa dans
sa fuite par un carnage ou nous trouvâmes
un erasne et des osseilles humaines et beaucoup
de sang j'e ne seay ou elle avoit fait cette capture
le mesme jour elle devoró au soir encore un
enfant d'environ dix a onze ans a St Denis, on
ne vouloit dire quelle en avoit encore tué un
hier a mar Liel paroisse St Denis mais je n'en
suis pas sûr nous avions perdu un de nos chiens
a cette chasse mais il revint le lendemain
sans estre endommagé, nous avons joint le



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Les attaques et les blessures

Transcription du document n°5

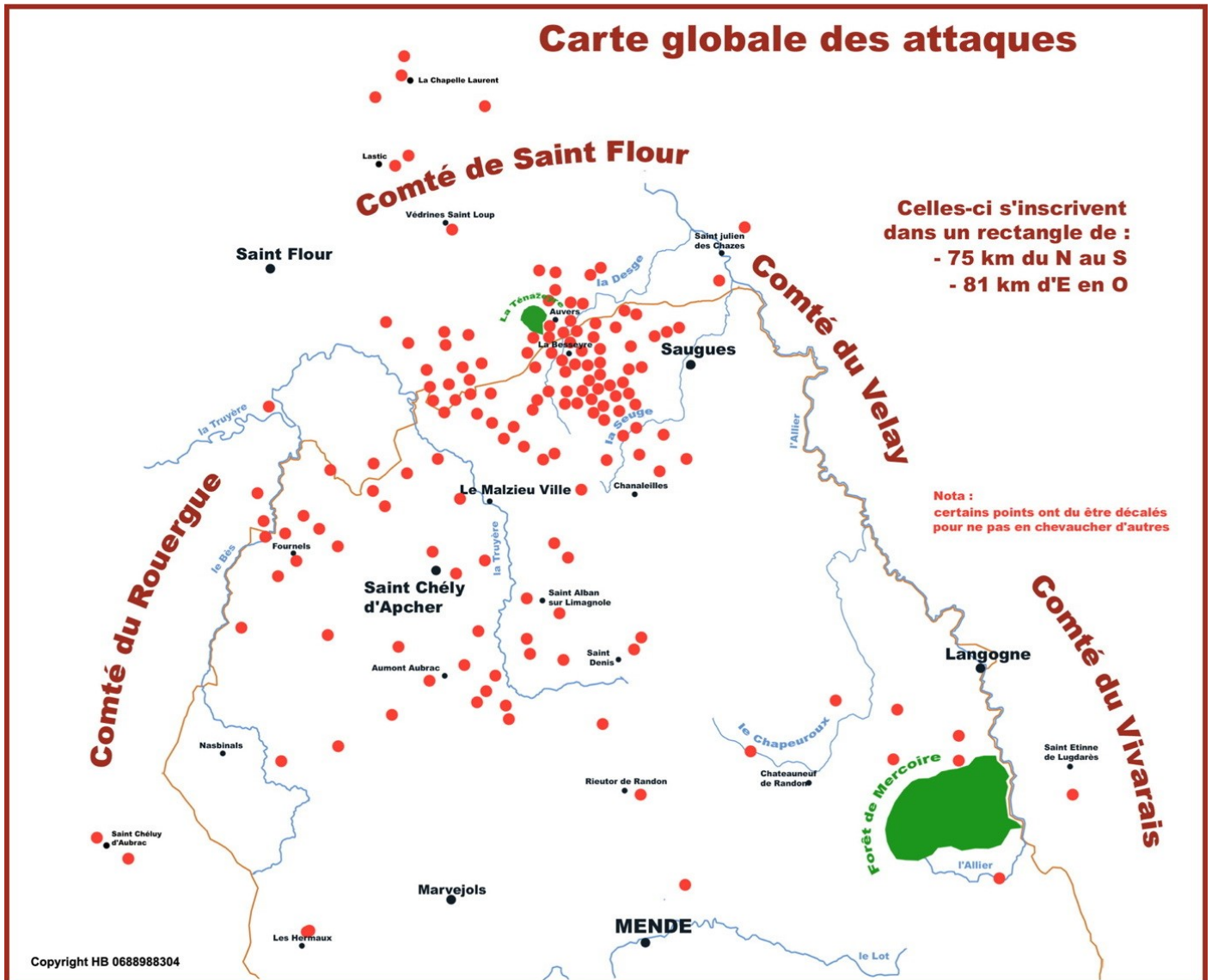
Vous avés sans doute été instruit des meurtres et attaques que fait de temps en temps la mauditte beste. Elle a enlevé et dévoré une fille d'environ treise ans le trois à Borgonious proche Saint-Alban. Le lendemain un des piqueurs l'a trouvé rentrée dans les bois de Morangies. Nous n'usmes pas le temps de l'envelopper qu'elle étoit desjà sortie. Les chiens la suivirent. Elle passa dans sa fuite par un carnage où nous trouvâmes un crasne et des ossailles humaines et beaucoup de sang. Je ne sçay où elle avoit fait cette capture. Le mesme jour elle dévora au soir encore un enfant d'environ dix à onse ans à Saint-Denis. On m'a voulu dire qu'elle en avoit encore tué un hier à Marziel, paroisse Saint-Denis [...].



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Les attaques et les blessures

Clés de compréhension





Au loup ! La Bête du Gévaudan

Protagonistes

(Sélection parmi les nombreux personnages, pour une meilleure compréhension de l'affaire)

M. le comte de La Tour d'Auvergne

Nicolas-Jules de La Tour d'Auvergne (1720-1790), lieutenant-général des armées du roi, comte d'Apchier, marquis de Margeride.

M. de Montluc, subdélégué de Saint-Flour

Pierre de Tassy de Montluc, subdélégué de 1746-1786.

M. de Ballainvilliers, intendant d'Auvergne

Simon Charles Sébastien Bernard de Balainvilliers, chevalier seigneur de Villebezin et de Dumesnil conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, intendant de justice, police et finances en généralité de Riom et province d'Auvergne.

Abbé Ollier, curé de Lorcières

Lorcières était une prévôté ecclésiastique qui se situe dans l'actuel canton de Ruines et dans l'arrondissement de Saint-Flour (15).

Ollier adresse une correspondance fournie aux autorités dans laquelle il dresse un rapport détaillé qu'il adresse directement à M. le comte de Saint-Florentin provoquant la colère de M. de Montluc et l'agacement du roi. Selon lui, la Bête n'a en aucun cas été tuée par Antoine, le porte-arquebuse du roi.

Duhamel

Jean-Baptiste Louis François Boulanger Duhamel (ou Du Hamel) est lieutenant au régiment de Cambis, puis il obtient le grade de capitaine en s'engageant dans le régiment de volontaires de Clermont-Prince, créé par Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont.

D'Enneval

Jean-Charles Marc Antoine de Vaumesle d'Enneval (1702-1769) propose ses services de louvetier au roi. En raison des échecs des chasses menées jusqu'alors, le roi donne un avis favorable à d'Enneval.

Jean-Charles-Marc-Antoine n'est pas lieutenant de louveterie. Cependant, il tient du grand louvetier du royaume, une autorisation pour pratiquer conformément la louveterie. D'Enneval est secondé par son fils Jean-François, militaire de carrière.

M. le comte de Saint-Florentin

Le comte Louis Phélypeaux de Saint-Florentin est ministre et secrétaire d'État de la Maison du roi. Il apparaît comme un interlocuteur privilégié dans la correspondance destinée au roi.

Antoine

François Antoine (1695-1771) est sous-lieutenant de la Capitainerie Royale de Saint-Germain-en-Laye et porte-arquebuse de Louis XV.

Il est parfois confondu avec son fils Antoine de Beauterne.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Loup ou pas loup ? Bête ou pas bête ?

Quelques descriptions de la Bête

Document n°6

Lettre de M. Duhamel, aide major des volontaires de Clermont à M. de Ballainvilliers (20 janvier 1765). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1731

je vous envoie Monsieur, Le détail exact de la figure
de la bête feroce après la quelle je loup.
cet animal est de la taille d'un taureau d'un an,
il a des pattes aussi fortes que celles d'un ours avec six
griffes à chacune de la longueur d'un doigt. La queue
extraordinairement large, Le poitrail aussi fort que
celuy d'un cheval le corps aussi long qu'un leopard,
La queue grosse comme le bras, les anneaux de quatre
pieds de longueur, Le poil de la tête noirâtre, Les yeux
de la grandeur de ceux d'un veau, et incalants, Les oreilles
courtes comme celle d'un loup, et droites. Le poil du ventre
blanchâtre, celui du corps rouge avec une raye noire

Large de quatre doigts depuis le col jusqu'à la naissance
de la queue.
Voilà Monsieur le monstre tel qu'il est et depuis la
peinture que j'ai l'honneur de vous en faire, je vois
que vous pensez comme moy, que cet animal est un
monstre sous le genre en un lion vert et sans in quelle
en est la mere.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Loup ou pas loup ? Bête ou pas bête ?

Quelques descriptions de la Bête

Transcription du document n°6

[...] Je vous envoie, Monsieur, le détail exact de la figure de la bête féroce après laquelle je cours. Cet animal est de la taille d'un taureau d'un an. Il a les pattes aussi fortes que celles d'un ours avec six griffes à chacune de la longueur d'un doigt, la goeulle extraordinairement large, le poitrail aussi fort que celui d'un cheval, le corps aussi long qu'un léopard, la queue grosse comme le bras et au moins de quatre pieds de longueur, le poil de la bête noirâtre, les yeux de la grandeur de ceux d'un veau et étincelants, les oreilles courbes comme celle d'un loup et droites, le poil du ventre blanchâtre, celui du corps rouge avec une raye noire [...]. Voilà, Monsieur, le monstre tel qu'il est et d'après la peinture que j'ai l'honneur de vous en faire, je crois que vous penserez comme moi que cet animal est un monstre dont le père est un lion, reste à sçavoir quelle en est la mère [...].



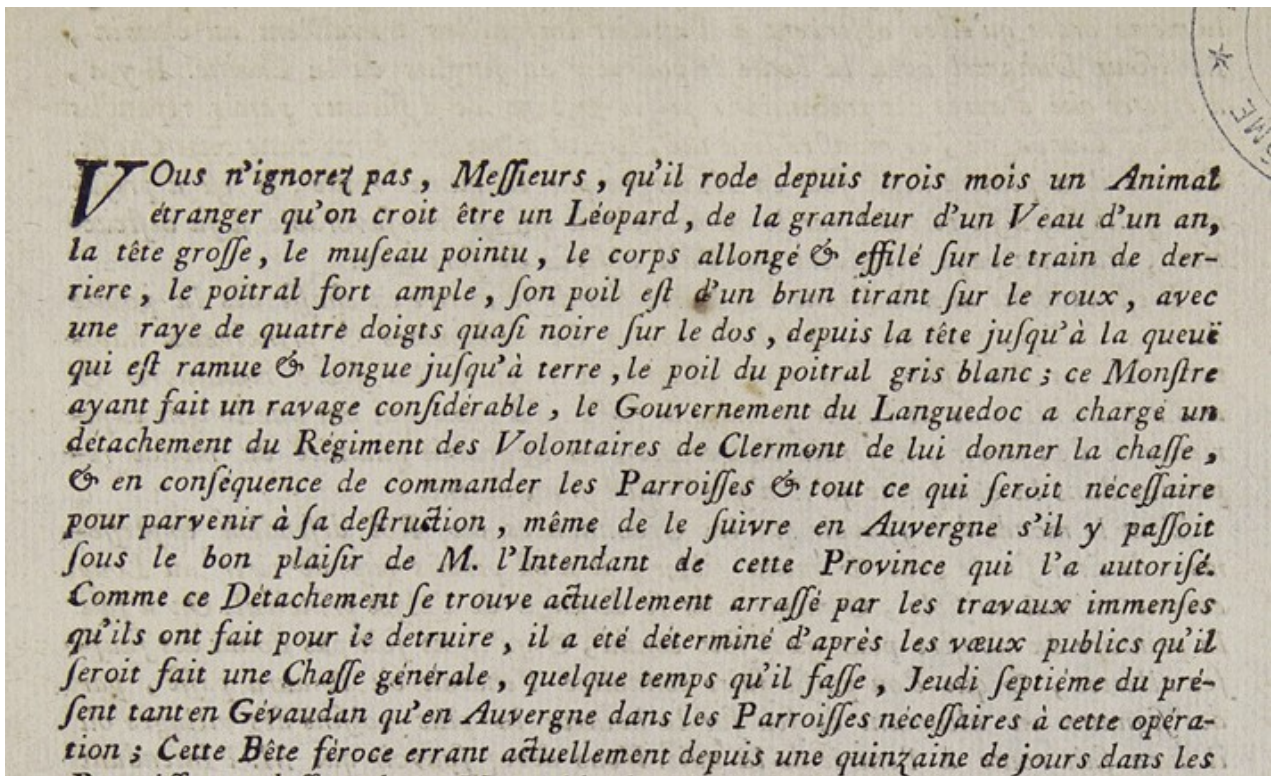
Au loup ! La Bête du Gévaudan

Loup ou pas loup ? Bête ou pas bête ?

Quelques descriptions de la Bête

Document n°7

Extrait d'une lettre circulaire imprimée de M. de Montluc (1 février 1765).
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1732



Vous n'ignorez pas messieurs qu'il rôde depuis trois mois un animal étranger qu'on croit être un léopard, de la grandeur d'un veau d'un an, la tête grosse, le museau pointu, le corps allongé et effilé sur le train de derrière, le poitrail fort ample, son poil est d'un brun tirant sur le roux, avec une raie de quatre doigts quasi noire sur le dos [...], le poitrail gris blanc [...].



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Loup ou pas loup ? Bête ou pas bête ?

Quelques descriptions de la Bête

Document n°8

Lettre du chevalier Gruyther à M. de Ballainvilliers (10 février 1765).
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1732

qui a été faite dans les bois des paroisses voisines, selon le rapport
qui m'a été fait par M. de Brion cette bête féroce habite les
bois de Rochefort, Chalaide, Le Fayé, Selou et Ailly, ce berger qui avoit
vu la bête le cinq et qui se trouva à la battue me dit qu'elle avoit
fondu sur son troupeau de mouton et en avoit saisi un à
qui il n'avoit fait aucun mal, se contentant de tirer cette bête à laine
sur ses pattes pour attirer le berger qui le voyant venir a doné
de son trident prit la fuite sans faire aucun mal, je m'informay
exactement de cette personne quelle étoit sa figure, sa taille, son poil et
m'assurat quelle étoit d'une taille supérieure et plus saillante que le loup
la tette plus grosse et le museau moins pointu le tour des oreilles roujâtre
une raye noire depuis le cou jusques à la queue et le poil à peu près
que celui du loup.

Selon le rapport qui m'a été fait par M. de Brion, cette bête féroce habite les bois de Rochefort, Chalaide, Le Fayé, Selou et Ailly. Ce berger qui avoit vu la bête le cinq et qui se trouva à la battue me dit qu'elle avoit fondu sur son troupeau de mouton et en avoit saisi un à qui il n'avoit fait aucun mal, se contentant de tirer cette bête à laine sur ses pattes pour attirer le berger qui, le voyant venir, a doné de son trident, prit la fuite sans faire aucun mal. Je m'informay exactement de cette personne quelle étoit sa figure, sa taille, son poil. Il m'assurat qu'elle étoit d'une taille supérieure et plus [...] que le loup, la tette plus grosse et le museau moins pointu, le tour des oreilles roujâtre, une raye noire depuis le cou jusques à la queue et le poil à peu près que celui du loup [...].



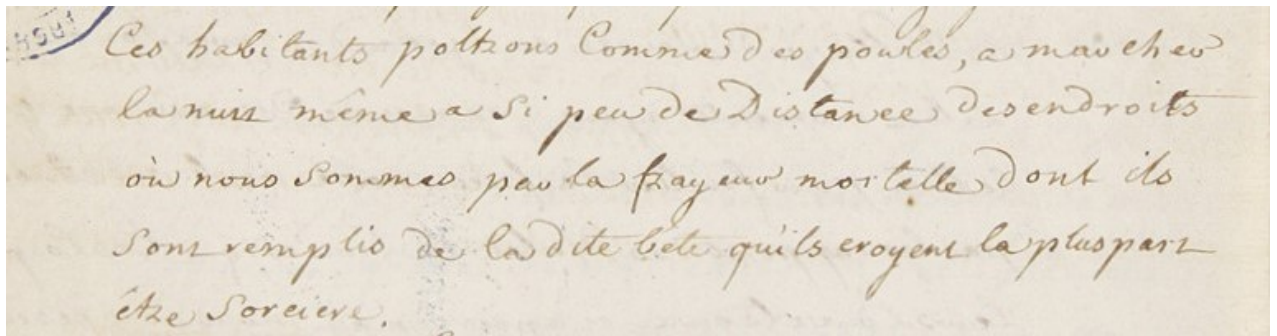
Au loup ! La Bête du Gévaudan

Loup ou pas loup ? Bête ou pas bête ?

L'imaginaire autour de la Bête

Document n°9

Lettre de M. Antoine à M. de Ballainvilliers (29 juillet 1765).
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1735



*[...] les habitants [...] par la frayeur mortelle dont ils sont remplis de la dite bête
qu'ils croient la plupart être sorcière [...].*



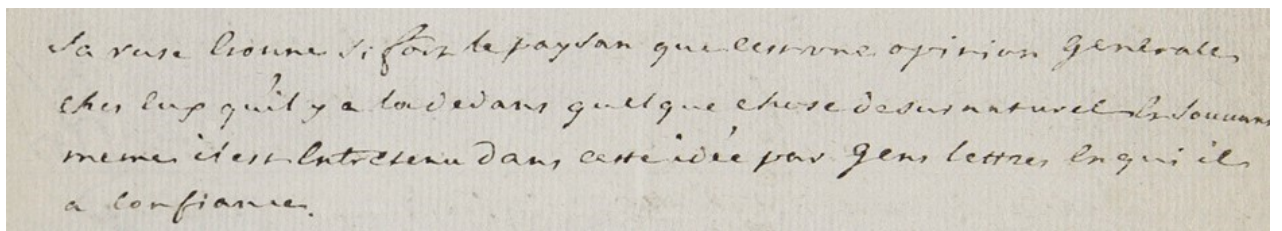
Au loup ! La Bête du Gévaudan

Loup ou pas loup ? Bête ou pas bête ?

L'imaginaire autour de la Bête

Document n°10

Lettre de M. de Montluc à M. de Ballainvilliers (9 février 1765).
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1732



[...] sa ruse étonne si fort le paysan que c'est une opinion générale chez eux qu'il y a là dedans quelque chose de surnaturel et souvent même il est entretenu dans cette idée par gens lettrés en qui il a confiance [...].



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Loup ou pas loup ? Bête ou pas bête ?

L'imaginaire autour de la Bête

Document n°11

Lettre de M. de Ballainvilliers à M. Antoine (23 septembre 1765).
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1736

30
A votre fils est arrivé hier au soir N. et m'a apporté le Loup
enroulé que vous aviez tué. Il est foudroyé qu'il soit tombé sous vos coups
et j'en suis en félicité de tous mon coeur
J'ai lieu d'y penser ainsi que vous, que cet animal est le même que
exercice dans de cruautes on y remarque quantité de Caractères de conformité
qui sont propres à l'hyène & dans les autres anciens & modernes qui
ont écrit de après lesquels on l'a examiné M. De Bufon dit que
L'hyène a 24 Dents c'est à dire plus de plus que le Loup; que la
dernière des machoires est plus large que les autres & non la hyène
l'animal à cet égard est conforme comme l'hyène il a aussi
d'autres ressemblances semblables avec elle; cependant il ne faut
rien précipiter le jugement. Il est plus à propos d'attendre encore
quelque temps pour savoir si l'un aura pu d'autres personnes
attaquer & devorer.
au lieu de faire écorcher cet animal comme vous m'en avez
proposé, j'en vais le faire embaumer & injecter et l'on le
mettra en état d'être envoyé dans la capitale. on fera alors
de le préparer à Paris comme on jugera à propos et l'on aura
de ce genre plus habiles pour lui conserver sa figure.
Vous ne sçavez peut être pas animal de l'ouvrage par M. de
fils pour la science au Roy, si vous pensez d'en même
je vous enverrai l'ouvrage jusqu'à votre adresse que j'en
pour de me faire par votre exprès. autrement je la ferai



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Loup ou pas loup ? Bête ou pas bête ?

L'imaginaire autour de la Bête

Transcription du document n°11

Monsieur votre fils est arrivé hier au soir, Monsieur, et m'a apporté le loup énorme que vous avez tué. Il est heureux qu'il soit tombé sous votre main et je vous en félicite de tout mon cœur.

J'ai lieu de penser ainsi que vous que cet animal est le même qui a exercé tant de cruautés. On y remarque quantité de caractères de conformation qui sont propres à l'hiène suivant les auteurs anciens et modernes qui en ont traité d'après lesquels on l'a examiné. M. de Bufon dit que l'hiène a 34 dents c'est-à-dire huit de plus que les loups, que la dernière des machelières [molaires] est plus large que les autres et hors la ligne. L'animal à cet égard est conformé comme l'hiène. Il a aussi d'autres ressemblances sensibles avec elle, cependant il ne faut point précipiter le jugement. Il est plus à propos d'attendre encore quelque tems pour sçavoir s'il n'y aura pas d'autres personnes attaquées ou dévorées.

Au lieu de faire dépouiller cet animal comme vous me l'avez proposé je vais le faire embaumer et injecter et l'on le mettra en état d'être envoyé dans sa nature. On sera à tems à le préparer à Paris comme on jugera à propos et l'on aura des gens plus habiles pour lui conserver sa figure.

Vous ne feriez peut-être pas mal de l'envoyer par Monsieur votre fils pour la présenter au roy [...].



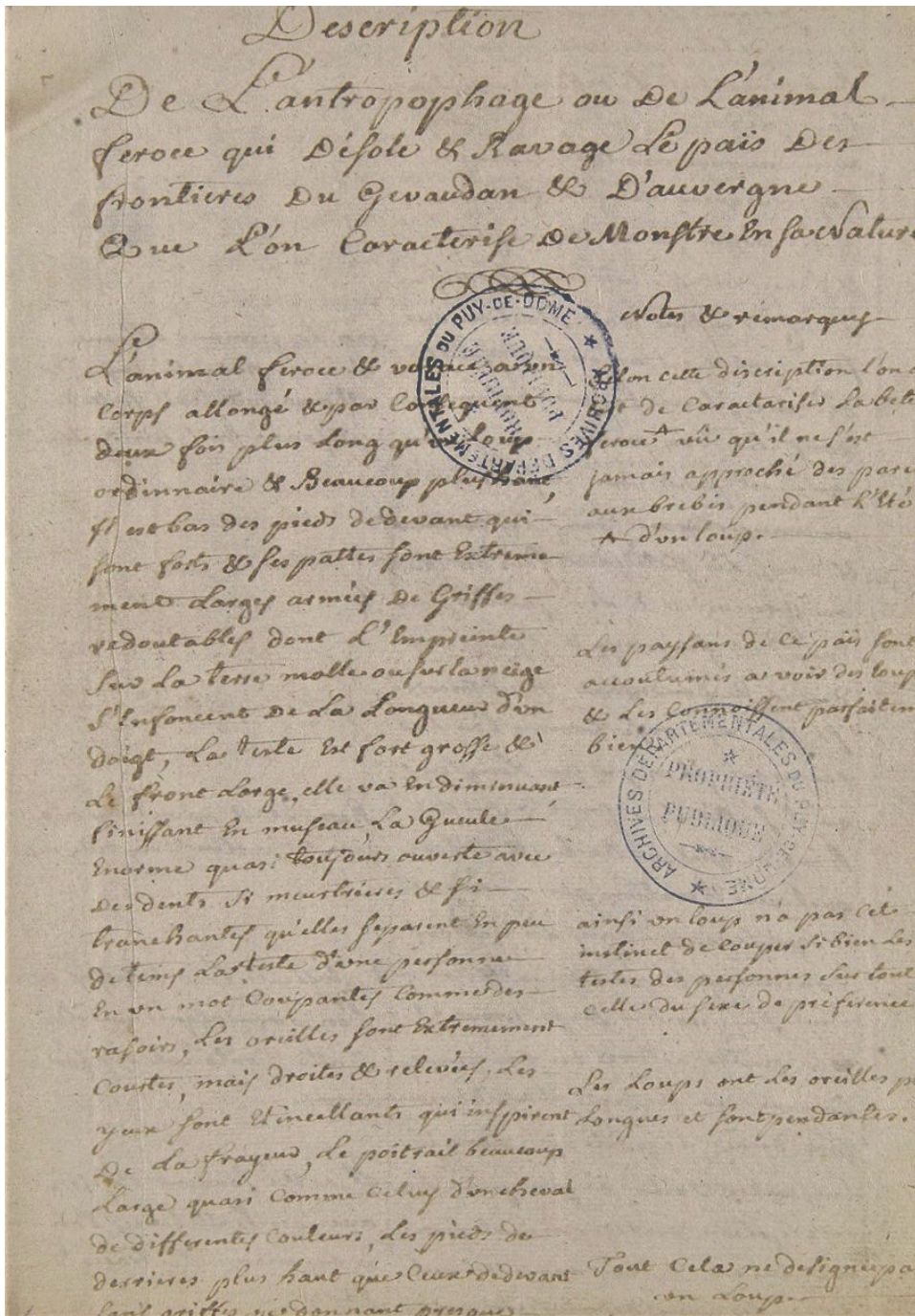
Au loup ! La Bête du Gévaudan

Loup ou pas loup ? Bête ou pas bête ?

L'imaginaire autour de la Bête

Document n°12

Description de l'antropophage ou de l'animal féroce qui désole et ravage le pays des frontières du Gévaudan et d'Auvergne que l'on caractérise de monstre en sa nature, par M. Ollier, curé de Saint-Sébastien de Lorcières (février 1766). Arch. Dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1738





Au loup ! La Bête du Gévaudan

Loup ou pas loup ? Bête ou pas bête ?

L'imaginaire autour de la Bête

Transcription du document n°12

L'animal féroce et vorace a un corps allongé et par conséquent deux fois plus long qu'un loup ordinaire et beaucoup plus haut. Il est bas des pieds de devant qui sont forts et ses pattes sont extrêmement larges, armées de griffes redoutables dont l'empreinte sur la terre molle ou sur la neige s'enfoncent de la longueur d'un doigt. La teste est fort grosse et le front large, elle va en diminuant, finissant en museau, la gueule énorme quasi toujours ouverte avec des dents si meurtrières et si tranchantes qu'elles séparent en peu de temps la teste d'une personne, en un mot coupantes comme des rasoirs. Les oreilles sont extrêmement courtes mais droites et relevées. Les yeux sont étincellants qui inspirent de la frayeur, le poitrail beaucoup large, quasi comme celui d'un cheval, de différentes couleurs, les pieds de derrière plus haut que ceux de devant, sans griffes, ne donnant presque [...]

Notes et remarques

Selon cette description l'on a tort de caractériser la bête féroce d'un loup vu qu'il ne s'est jamais approché des parcs aux brebis pendant l'été.

Les paysans de ce païs sont accoutumés à voir des loups et les connoissent parfaitement bien.

Ainsi un loup n'a pas cet instinct de couper si bien les testes des personnes, surtout celle du sexe de préférence.

Les loups ont les oreilles plus longues et sont pendantes.

Tout cela ne désigne pas un loup. [...]

L'instinct de ce monstre qui prouve que ce n'est pas un loup c'est, lorsqu'il a été blessé jusqu'au sang, l'on l'a vu se rouler sur le sable ou sur la terre et se jeter ensuite dans l'eau pour se guérir de ses blessures.

Selon cette description, l'on ne peut pas prouver que cet animal vorace et féroce ou plutost ce monstre cruel soit un loup [...].



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Loup ou pas loup ? Bête ou pas bête ?

L'imaginaire autour de la Bête

Éléments d'explication

Le prêtre dans la vie des campagnes au XVIII^e siècle.

Le prêtre est un élément essentiel de la vie des campagnes au XVIII^e siècle. En occupant un rôle central dans l'organisation sociale et religieuse de la région et souvent originaire de la province même où il exerce ses fonctions, il a une bonne connaissance des paroissiens et du terrain. Il fait le lien entre la communauté rurale des paysans et les autorités locales. Il exerce ainsi des fonctions administratives. Les cérémonies religieuses (baptêmes, mariages et décès) sont consignées dans les registres paroissiaux et envoyées aux autorités civiles. L'abbé Ollier, curé de Lorcières relate aux autorités les événements qui se déroulent dans sa paroisse allant parfois jusqu'à s'attirer les foudres des autorités. En 1764, il écrit à Versailles pour demander (en vain) une baisse de l'imposition pour ses paroissiens en invoquant non seulement le climat, mais aussi les ravages de la Bête.

Le loup et le Diable.

Au fil des siècles, les attaques de loups dans les campagnes auvergnates se produisent le plus souvent en période hivernale. Les bêtes s'attaquent aux troupeaux mais aussi parfois aux hommes. Les agressions commises sur ces derniers sont rares. En revanche, elles s'avèrent redoutables en cas de rage. Le loup enragé n'hésite pas à assaillir l'homme et transmet ainsi la maladie que l'on ne sait alors guérir jusqu'à l'époque de Pasteur. Souvent associé au Diable, animal cruel et sanguinaire, il entre dès le plus jeune âge - jusqu'à aujourd'hui - dans les esprits par le biais des récits, des contes où il est très présent, comme dans le petit Chaperon rouge, en passant par la fable du loup et l'agneau ou les récits fantastiques de loup-garou.



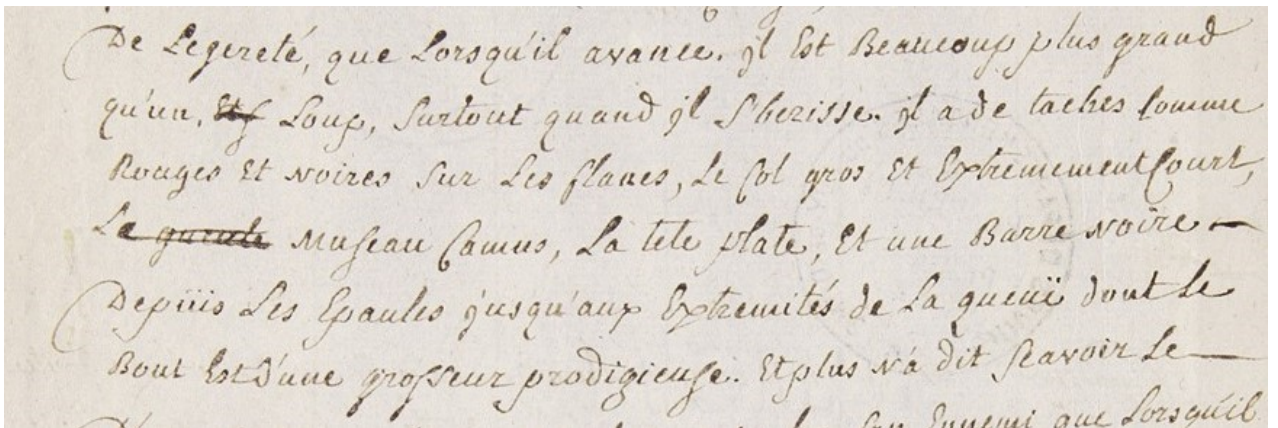
Au loup ! La Bête du Gévaudan

Loup ou pas loup ? Bête ou pas bête ?

L'imaginaire autour de la Bête

Document n°13

Lettre de M. Fournier, curé de Besseyre-Saint-Mary, à M. de Ballainvilliers (6 décembre 1765).
Arch. Dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1738



[...] Il est beaucoup plus grand qu'un loup, surtout quand il s'hérissé. Il a des taches comme rouges et noires sur les flancs, le col gros et extrêmement court, la tête plate et une barre noire depuis les épaules jusqu'à l'extrémité de la queue [...].



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Attraper la Bête

Des propositions plus ou moins farfelues

Éléments d'explication

La chasse sous l'Ancien Régime.

La chasse sous l'Ancien Régime, en tant que pratique réservée à l'aristocratie, a un rôle social. La maîtrise des techniques, des règles et des connaissances mises en œuvre permet d'affirmer la justesse de son appartenance sociale. Cette distinction permet ainsi de tenir les roturiers (le tiers-état) à distance.

Aux temps modernes, une variété importante d'espèces - nuisibles ou consommables - sont chassées. Les animaux réellement bons à chasser sont peu nombreux : cerfs, chevreuils, daims pour les grands aristocrates, lièvres pour les petits seigneurs, mais aussi loups, sangliers et renards. Il semble que la concentration des efforts contre les loups et les ours se révèlent assez inefficaces du fait que les populations concernées ne participent qu'exceptionnellement aux opérations. Cette situation oblige à faire appel à des spécialistes, comme on le constate dans l'affaire de la Bête du Gévaudan.

Dès le XV^e siècle, les armes à feu ont été progressivement introduites ; c'est l'arquebuse qui est utilisée par les chasseurs et autres louvetiers du XVIII^e siècle. On compte alors une centaine de louvetiers provinciaux, qui couvraient alors d'une manière irrégulière les terres des généralités de France.



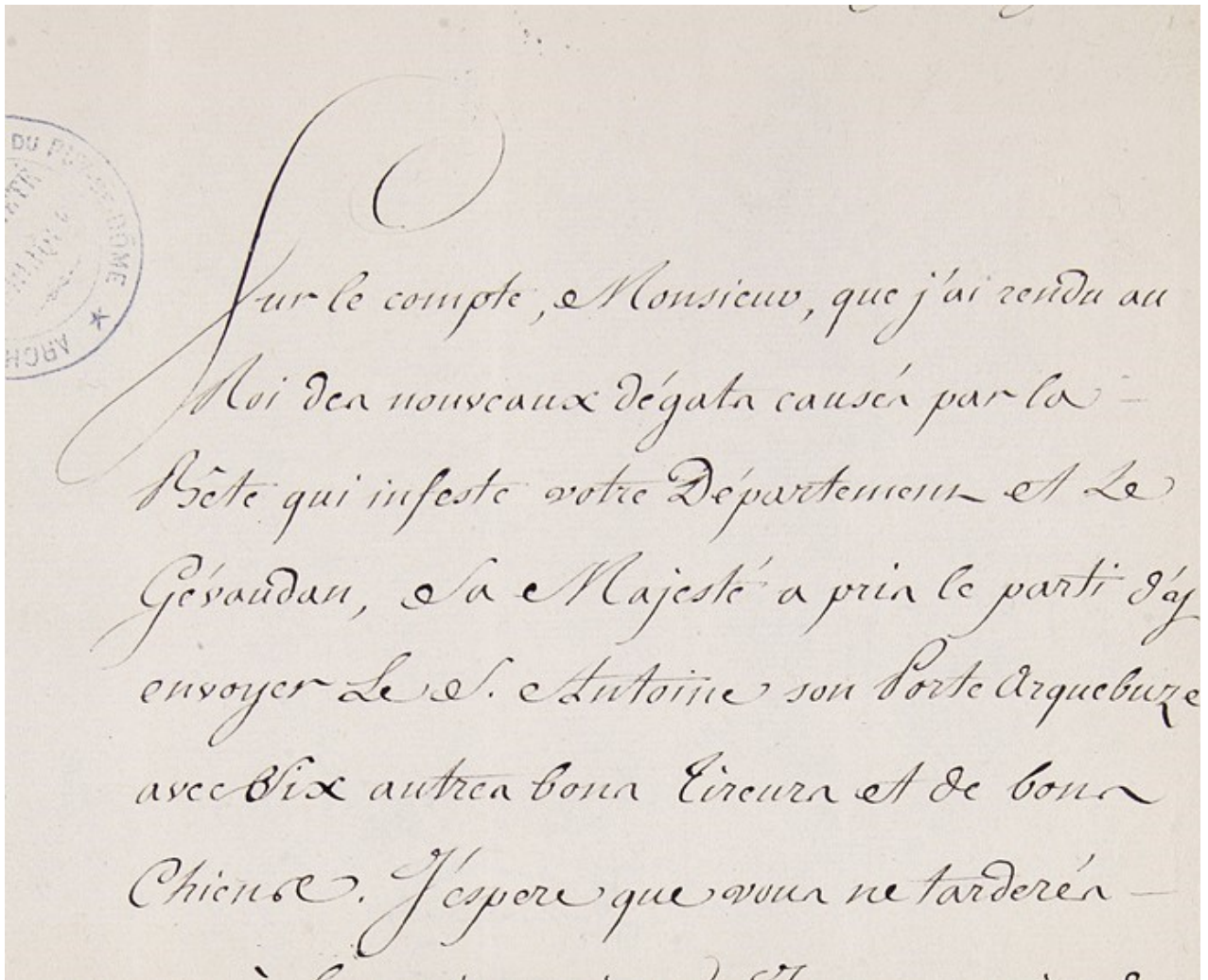
Au loup ! La Bête du Gévaudan

Attraper la Bête

Des propositions plus ou moins farfelues

Document n°14

Lettre du comte de Saint-Florentin à M. de Ballainvilliers (8 juin 1765).
Arch. Dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1734



[...] Sur le compte que j'ai rendu au Roi, des nouveaux dégâts causés par la Bête qui infeste votre département et le Gévaudan, Sa Majesté a pris le parti d'y envoyer le Sieur Antoine son Porte Arquebuse avec six autres bons tireurs et de bons chiens [...].



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Attraper la Bête

Des propositions plus ou moins farfelues

Document n°15

Lettre de M. Hébert à M. de Ballainvilliers (22 mars 1765).
Arch. Dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1733

De venissac le 22 Mars 1765.
Le 30 Mars 65.
Cris à M. de Montbail
pour l'instruction de ces
confiance

Lisant toute les ordinaires les gazettes, il y en a
peu depuis trois mois, qui ~~me~~ fasse mention de quantités
de massacres que fait la bête qui est dans vos environs.
Je vais vous rapporter l'affaire d'un fore gros loup l'esvie
qui étoit âgé de quarante ans ou environ adouïsse, lequel
y sefor aussi de grands ravages, surtout sur les enfants.
mes affaires me feroient trouver en voyage, je donnai avec
aux habitants, d'habiller ^{en fille} un mouton que l'on coiffa
avec un bonnet de fille, bon luy placés en un endroit
cômmod et plusieurs personnes armées se portèrent.
l'animal ne pas manqué de venir se jeter sur le mouton
qui venant ces imagine être un enfant, quand ce
temps l'animal a été téré et tue. par ceux qui étoient portés
l'consequence de ce fait, il ny auroit point de difficultés d'ouïsse
que vous fissiez exécuter dans différents endroits de
votre département l'avis que j'ay l'honneur de vous donner.
offensé qu'il fera bon de faire arranger le mouton pour qu'il
soit debout et qu'il imite la grandeur d'un enfant pour
ce, il ny a qu'à faire passer entre deux bons chiens et
y bien attacher le mouton, pour que la bête ne le



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Attraper la Bête

Des propositions plus ou moins farfelues

Transcription du document n°15

De Verrières le 22 mars 1765 (le 30 mars 1765, écrit à M. de Montluc pour l'instruire de cecy)

Monsieur,

Lisant tous les ordinaires les gazettes, il y en a peu depuis trois mois qui ne fassent mention de quantités de massacres que fait la hiène qui est dans votre province. Je vais vous rapporter le fait d'un fort gros loup cervié qui étoit, il y a quarente ans ou environ, à Bonière, lequel y fesoit aussi de grands ravages, surtout sur les enfants. Mes affaires me faisant trouver en ce pays, je donnai avis aux habitants d'âbiller un mouton en fille que l'on coiffa avec un bonet de fille, l'on le plaça en un endroit commode et plusieurs personnes armées s'y portèrent. L'animal n'a pas manqué de venir se jeter sur le mouton qui, remuant, c'est imaginé estre un enfant. Pendant ce temps là, l'animal a été tiré et tué par ceux qui étoient posté. En concéquence de ce fait il n'y auroit point de difficultés, Monsieur, que vous fissiez exécuter dans différents endroits de votre département l'avis que j'ay l'honneur de vous donner. Observé qu'il sera bon de faire arranger le mouton pour qu'il soit debout et qu'il imite la grandeur d'un enfant, pour ce il n'y a qu'à faire battre en terre deux bons pieux et y bien attacher le mouton pour que la hiène ne le [puisse emporter].



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Attraper la Bête

Des propositions plus ou moins farfelues

Document n°16

Lettre de M. de Ballainvilliers au comte de Saint-Florentin, contrôleur général des finances (7 mai 1765). Arch. Dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1733.

J'ai l'honneur de vous envoyer le détail que je viens de recevoir
 avec le détail ^{concernant} ce
 M. de Lamoignon des Bâtiments qui a fait pour la chasse
 qui ont été les fautes pour donner
 Bête feroce.

Le 22 du mois dernier des Pairs ont dit avoir vu un animal
 qu'ils ont jugé être une louve, ^{elle} ~~par~~ venant joindre la Bête feroce
 la carresse et lui lèche la queue; M. de Lamoignon ajoute qu'il
 s'en est déjà apperçu qu'elle marchait accompagnée et il
 s'en est déjà apperçu qu'elle marchait accompagnée et il
 ne peut pas en avoir vu de cette sorte
 de sa espèce de 23 on fit une Bâtisse d'environ 20 Paroisses de circuit et
 tout fut à l'anouré a coup de Bayonnettes une louve qui fut
 portée à monde; le subdélégué la fit suivre et on trouva
 dans ^{son} corps des chiffons, du poil, et des ^{os} ~~de~~ qu'on a jugé être de
 lièvre, mais on soupçonne que ces os des Pairs qui ont
 introduit dans le corps de cet animal tout ce qu'on y a trouvé
 dans l'espérance d'avoir une meilleure récompense.





Au loup ! La Bête du Gévaudan

Attraper la Bête

Des propositions plus ou moins farfelues

Transcription du document n°16

À Clermont, le 7 may 1765

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer le détail que je viens de recevoir de M. d'Enneval au sujet des battues qu'il a commandé et qui ont été faittes pour donner la chasse à la bête féroce.

Le 22 du mois dernier, des paisans ont dit avoir vu un animal qu'ils ont jugé être une louve. Elle est venu joindre la bête féroce, la carresser et luy lécher la gueulle. M. d'Enneval ajoute qu'on s'estoit déjà aperçu qu'elle marchoit accompagnée et il serait à craindre que cette bête n'étant pas un monstre produise de son espèce. Le 23 on fit une battue d'environ 20 paroisses de circuit et on tua à La Panouze à coups de bayonnette une louve qui fut portée à Mende. Le subdélégué la fit ouvrir. On trouva dans son corps des chiffons, du poil et des ossements qu'on a jugé être de lièvre mais on soupçonne que ce sont les paisans qui ont introduit dans le corps de cet animal tout ce qu'on y a trouvé dans l'espérance d'avoir une plus forte récompense.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Attraper la Bête

Des propositions plus ou moins farfelues

Document n°17

Post-Scriptum modifiant une lettre circulaire de M. de Montluc sur l'organisation d'une chasse (février 1765). Arch. Dép. Puy-de-Dôme, 1 C 1732.

P. S. Je viens d'apprendre dans le moment que la Bête féroce a quitté la Margeride, & que Mercredi 30 Janvier elle a été au lieu de Charmensac Parroisse de Saint-Just, où elle a attaqué une jeune fille de 24 ans qui s'est long-tems débattue avec elle, même l'a terrassée plusieurs fois : mais ayant été mordue à la cuisse & renversée, cette Bête lui a déchiré le visage & le col, au point qu'on n'espère pas qu'elle en revienne ; le moment d'après elle a passé au-dessous du Village de Saint-Just, & a été vue de plusieurs personnes qui ont heureusement sauvé une femme qui lavoit son linge au ruisseau, que cette Bête guétoit, ces faits là sont surs, ce qui fait que dans les arrangemens pris pour la Chasse générale du 7 Février, nous croyons devoir changer les dispositions qui portent, qu'il sera fait une Chaine tout du long de la grand-route de Garraby à la Garde par les Parroisses d'Auvergne qui travaillent à cette partie du chemin, elles seront au contraire employées chacune à battre leur terrain Village par Village ; & même un Village où il y auroit vingt hommes, par exemple, feroit très-bien de se diviser en peloton de cinq hommes armés de fourches, âches &c. qui prendroient chacun un côté de leur territoire. En simplifiant ainsi cette opération, toutes les Parroisses pourront constamment, sans se déranger, chasser ainsi chaque jour depuis midi jusques à deux heures, qui est un temps plus que suffisant pour que tout soit exactement fouillé jusques à ce que la Bête aura péri. M. l'Intendant qui m'écrit aujourd'hui à ce sujet me charge de prier les Seigneurs de sa part, & pour l'amour du bien public & l'avantage de leurs vassaux, de ne pas s'y opposer dans leurs terres, & de recommander sur-tout de ne point tirer sur aucune espèce de Gibier.

La Chasse du Jeudi 7 Février se fera de grand matin.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Loup ou pas loup ? Bête ou pas bête ?

L'imaginaire autour de la Bête

Transcription du document n°17

P.S. Je viens d'apprendre, dans le moment, que la Bête féroce a quitté la Margeride, et que mercredi 30 janvier elle a été au lieu de Charmensac, paroisse de Saint-Just, où elle a attaqué une jeune fille de 14 ans qui s'est longtemps débattue avec elle, même l'a terrassée plusieurs fois ; mais ayant été mordue à la cuisse et renversée, cette bête lui a déchiré le visage et le col, au point qu'on n'espère pas qu'elle en revienne.

Le moment d'après, elle a passé au-dessus du village de Saint-Just, et a été vue de plusieurs personnes, qui ont heureusement sauvé une femme qui lavait son linge au ruisseau, que cette bête guettait.

Ces faits-là sont sûrs, ce qui fait que dans les arrangements pris pour la chasse générale du 7 Février, nous croyons devoir changer les dispositions qui portent qu'il sera fait une chaîne tout au long de la grand-route de Garraby à La Garde, par les paroisses d'Auvergne qui travaillent à cette partie du chemin ; elles seront, au contraire, employées chacune à battre leur terrain village par village ; et même un village où il y aurait vingt hommes, par exemple, ferait très bien de se diviser en peloton de cinq hommes armés de fourches, haches etc., qui prendraient chacun un côté de leur territoire. En simplifiant ainsi cette opération, toutes les paroisses pourront constamment, sans se déranger, chasser ainsi chaque jour depuis midi jusqu'à deux heures, qui est un temps plus que suffisant pour que tout soit exactement fouillé, jusqu'à ce que la bête aura péri.

Monsieur l'intendant, qui m'écrit aujourd'hui à ce sujet, me charge de prier les seigneurs de sa part, et pour l'amour du bien public et l'avantage de leurs vassaux, de ne pas s'opposer dans leurs terres, et de recommander surtout de ne point tirer sur aucune espèce de gibier.

La chasse du jeudi 7 février se fera de grand matin.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Pour aller plus loin

Bibliographie

Au loup ! La bête du Gévaudan et autres loups auvergnats, Clermont-Ferrand, Archives départementales du Puy-de-Dôme, coll. « Cahier des Archives », 2005.

Recueil rassemblant des documents, pour la plupart issus des séries C (intendance d'Auvergne), L (période révolutionnaire) et M (administration générale) relatifs à la question du loup en Auvergne y compris l'histoire de la Bête du Gévaudan.

Consultable en ligne :

<https://www.archivesdepartementales.puy-de-dome.fr/archive/exposition/voir/14>

Moriceau Jean-Marc, *L'homme contre le loup : une guerre de deux mille ans*, Paris, Fayard, 2011.

Moriceau Jean-Marc, *La bête du Gévaudan : 1764-1767*, Paris, Larousse, coll. « L'histoire comme un roman », 2008.

Moriceau Jean-Marc, *La bête du Gévaudan : la fin de l'énigme ?*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2015.

Crouzet Guy, *La grande peur du Gévaudan*, Moulins, Guy Crouzet, 2001.

Crouzet Guy, *Bêtes en Gévaudan : complément d'enquête faisant suite à « La grande peur du Gévaudan »*, Moulins, Guy Crouzet, 2010.

Pourcher Pierre (abbé), *Histoire de la bête du Gévaudan, véritable fléau de Dieu : d'après les documents inédits et authentiques*, Saint-Martin-de-Boubaux, Pierre Pourcher, 1889.

Pesch Jean-Louis (scénario et dessin), *La bête du Gévaudan*, Romagnat, Éditions de Borée, 2005.

Malaval Jean-Paul, *Le carnaval des loups*, Paris, Presses de la Cité, 2004.

Alleau Julien, « Une histoire du loup à l'époque moderne : méthode, sources et perspectives », dans Jean-Marc Moriceau et Philippe Madeline (dir.), *Repenser le sauvage grâce au retour du loup : les sciences humaines interpellées*, Caen, Pôle rural MRSH-Caen / Presses universitaires de Caen, coll. « Bibliothèque du Pôle rural » (n°2), 2010.

Compte-rendu d'ouvrage dans « Cahiers d'histoire », 1997, sur Philippe SALVADORI, *La chasse sous l'Ancien Régime*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1996.

En ligne : <https://doi.org/10.4000/ch.322>

Filmographie

La Bête du Gévaudan, réalisé par Patrick Volson, 2003.

Le Pacte des loups, réalisé par Christophe Gans, 2001.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Pistes pédagogiques

À partir du corpus de documents

Piste pédagogique n° 1

Élaborer un conte lu à voix haute lors d'une veillée

Source complémentaire : Guy de Maupassant, *Le loup*.

[p. 44](#)

Piste pédagogique n° 2

Réaliser le scénario d'une émission de télévision

Variante proposée : émission de radio ou captation vidéo

[p. 46](#)

Piste pédagogique n° 3

Mettre en scène le procès du loup

Variante proposée : émission de radio ou captation vidéo

[p. 48](#)



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Pistes pédagogiques

À partir du corpus de documents

1 Élaborer un conte lu à voix haute lors d'une veillée

1 / Prendre connaissance de l'affaire

L'étude guidée des sources par les élèves (avec une organisation possible par groupes) doit permettre de :

- > repérer, sélectionner et hiérarchiser les différents événements liés à l'affaire ;
- > établir une chronologie des faits ;
- > lister les différents acteurs de l'affaire (victimes, témoins, chasseurs, notables, autorités, etc.).

2/ Réaliser un récit

Le projet est de rédiger un récit de l'affaire répondant aux contraintes d'un conte.

- > Il faut donc que les élèves aient étudié auparavant les caractéristiques des contes (*voir ci-contre les pistes proposées à partir de la nouvelle de Maupassant*).
- > Le schéma narratif n'étant pas complet dans l'affaire réelle (on ne connaît pas le fin mot de l'histoire : y avait-il plusieurs loups, ou était-ce un meurtrier, etc.), il peut être laissé une place à l'imagination pour conclure l'histoire.
- > De même, quel acteur du dossier sera le « héros » et, de façon plus large, qui seront les acteurs mis en lumière ?

3/ La finalité de ce récit construit en classe est une lecture oralisée

Le contexte est à définir par l'enseignant : il peut s'agir d'une veillée au cours de laquelle un ou deux narrateurs (ou plus) relatent le conte.

Variante à la production finale : un témoin de l'affaire (un enquêteur ?) livre ses souvenirs et des voix s'élèvent pour réciter des extraits judicieusement choisis dans les sources. Certains participants à la veillée pourraient réciter.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Pistes pédagogiques

À partir du corpus de documents

1 Élaborer un conte lu à voix haute lors d'une veillée

Suggestion pour commencer

> découvrir un extrait de *Le loup*, de Guy de Maupassant

« Vers le milieu de l'hiver de cette année 1764, les froids furent excessifs et les loups devinrent féroces. Ils attaquaient même les paysans attardés, rôdaient la nuit autour des maisons, hurlaient du coucher du soleil à son lever et dépeuplaient les étables. Et bientôt une rumeur circula. On parlait d'un loup colossal, au pelage gris, presque blanc, qui avait mangé deux enfants, dévoré le bras d'une femme, étranglé tous les chiens de garde du pays et qui pénétrait sans peur dans les enclos pour venir flairer sous les portes. »

Consignes de travail à partir du début de la nouvelle (elles peuvent servir de base à l'analyse des différents documents proposés dans le corpus) :

> Identifier les personnages

> Repérer les indices de temps et de lieux : à quelle période de l'année se passe cet extrait ? Où cela se passe-t-il ?

> Relevez les mots qui décrivent l'apparence de l'animal.

Choisissez dans la liste ci-dessous les traits de caractère qui vous paraissent correspondre à cet animal : cruel / affectueux / rusé / sournois / maladroit / niais

> Pourquoi « une panique courut par toute la province » ?

Relevez dans un tableau les mots ou expressions selon qui provoquent la peur ou des indications sur ce que ressentent les gens.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Pistes pédagogiques

À partir du corpus de documents

2 Réaliser le scénario d'une émission de télévision

1 / Construire de récit de l'affaire à partir d'un corpus de sources

L'étude guidée des sources par les élèves (avec une organisation possible par groupes) doit permettre de :

- > réaliser une carte pour situer les différents éléments ;
- > construire des fiches de présentation des différents acteurs de l'affaire (victimes, témoins, chasseurs, notables, autorités, etc.) ;
- > reconstituer un récit chronologique.

2/ Scénario de l'émission télévisée

Le projet est de réaliser une émission sur un plateau de télévision pour présenter les faits et l'enquête, comme si on pouvait voyager dans le temps à la rencontre des témoins de l'affaire.

Il faut que la classe réalise un scénario comprenant plusieurs intervenants :

- > un présentateur, en charge de rythmer l'émission, de lancer les sujets ;
- > deux ou trois chroniqueurs qui racontent chacun un des drames ;
- > différents témoins qu'on peut interviewer ;
- > un spécialiste qui présente la carte ;
- > un enquêteur qui a été sur place ;
- > un expert qui émet des hypothèses.

On peut proposer une contrainte : dans chaque prise de parole, utiliser un extrait d'un document du corpus.

Variante : les mêmes idées de scénario peuvent être retravaillées pour un enregistrement destiné à la radio.



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Pistes pédagogiques

À partir du corpus de documents

2 Réaliser le scénario d'une émission de télévision

3/ Production finale : mise en scène

- > Lieu : établissement scolaire
- > Date : en fonction du calendrier et de l'actualité de l'établissement

Suggestion

Possibilité de réaliser une captation audio ou vidéo de la représentation selon des modalités à définir. Les enregistrements pourraient être ensuite diffusés sur le site internet des Archives départementales (modalités à définir).



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Pistes pédagogiques

À partir du corpus de documents

3 Mettre en scène le procès du loup

Procéder à la lecture à voix haute de ces documents dans le cadre d'un procès : l'accusé est le Loup et le juge entend les différents protagonistes de l'affaire (lecture ou récitation d'extraits).

1 / Prendre connaissance de l'affaire

L'étude guidée des sources par les élèves (avec une organisation possible par groupes) doit permettre de :

- > inventorier des documents de différentes natures ;
- > repérer, sélectionner et hiérarchiser les différents événements liés à l'affaire ;
- > établir une chronologie des faits ;
- > lister les différents acteurs de l'affaire (victimes, témoins, chasseurs, notables, autorités, ...) et réaliser des fiches de présentation de chacun ;
- > sélectionner des extraits des sources qui seront utilisés lors du procès.

2/ Organiser le procès fictif du loup

Un détour par l'étude du système judiciaire s'impose :

- > notions à définir : pénal, assises ;
- > connaître les différents acteurs et leur rôle dans un procès ;
- > déroulé d'un procès

Préparer le scénario du procès :

- > choix des textes ;
- > organisation des prises de parole ;
- > distribution des rôles.

S'engager dans cette piste nécessite de définir comme préalable de départ que la Bête est bien un loup (ou des loups).



Au loup ! La Bête du Gévaudan

Pistes pédagogiques

À partir du corpus de documents

3 Mettre en scène le procès du loup

3/ Production finale : mise en scène

- > Lieu : établissement scolaire
- > Date : en fonction du calendrier et de l'actualité de l'établissement

Suggestion

Possibilité de réaliser une captation audio ou vidéo de la représentation selon des modalités à définir. Les enregistrements pourraient être ensuite diffusés sur le site internet des Archives départementales (modalités à définir).